

Conseil d'administration du 12 juin 2018

Délibération n° 2018-20

relative à l'approbation du marché de prestation de refonte de l'application SAP-FC,
conformément à la délibération n° 2015-05

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'AGENCE NATIONALE DE CONTROLE DU LOGEMENT SOCIAL

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles R. 342-2, I, 6°, R. 342-3 et R342-8 ;

Vu la délibération n° 2015-05 du 2 avril 2015 ;

Vu les pièces du marché, à savoir le règlement de consultation, le cahier des clauses administratives particulières, le cahier des clauses techniques particulières, les PV de la commission d'ouverture des plis du 25 juin 2018, le rapport d'analyse des offres, le PV de la commission d'attribution du 1^{er} juin 2018 ;

DÉCIDE

Article unique :

- Le conseil d'administration approuve le marché de prestation de refonte de l'application SAP-FC n° 2018-004, par application de la délibération n° 2015-05 du 2 avril 2015.
- Le conseil d'administration autorise en conséquence le Directeur général de l'ANCOLS à signer ce marché avec l'attributaire correspondant.

La présente délibération sera publiée par voie électronique sur le site Internet de l'ANCOLS.

Fait à Paris La Défense, le 12 juin 2018
Le Président du conseil d'administration



Jean GAEREMYNCK

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant la juridiction administrative de droit commun compétente dans un délai de deux mois à compter de sa notification.